



N° 7 – 14 Décembre 2020

## WARLUS - INFOS

### CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



En raison de la situation sanitaire, les rassemblements sur la voie publique étaient limités à 6 personnes. Mais une circulaire de la Préfecture du 9 Novembre, parvenue le 10 Novembre en Mairie a porté cette limite à 10 personnes, pour les cérémonies du 11 Novembre, en excluant la participation du public.

Une majorité des membres du Conseil Municipal et quelques autres habitants étaient néanmoins présents pour cet hommage. Les participants ont ainsi démontré leur motivation et leur attachement au devoir de mémoire, dans le respect des gestes barrières. Cette mémoire vit dans notre commune au travers du monument aux morts qui rappelle le sacrifice de certains de ses "enfants". Leurs noms y sont gravés et ont été rappelés lors de cette cérémonie empreinte de simplicité et de recueillement. Comme chaque 11 Novembre, la Nation a rendu un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Comme chaque année, notre commune de Warlus a participé à cet hommage et a honoré "ses" morts pour la France par le dépôt d'une gerbe au monument et à la stèle des femmes déportées, et par une minute de silence.

Nous remercions M. Maurice BASTIN, garde d'honneur de Lorette, qui en l'absence de titulaire officiellement désigné, a accepté d'assurer la fonction de porte-drapeau lors de cette cérémonie.

### FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé **du 24 au 31 Décembre 2020**. En cas d'urgence ou pour toute demande, vous pouvez demander un rendez-vous en laissant un message sur la boîte vocale au **03 21 58 20 71** ou transmettre un mail à l'adresse suivante : [commune-de-warlus@orange.fr](mailto:commune-de-warlus@orange.fr)

## Colis des Aînés



La nouvelle équipe municipale aurait souhaité organiser un goûter à l'intention des aînés pour un moment convivial, et afin de remettre leur colis de Noël aux Warlusiens et Warlusiennes âgés de plus de 70 ans.

La situation sanitaire ne le permettant pas, les membres de l'équipe municipale distribueront donc ces colis au domicile de chacun des bénéficiaires le **samedi 19 Décembre prochain à partir de 9 heures 30**. Bien entendu, ils porteront un masque et respecterons les gestes barrières.

## Cadeaux de Noël aux enfants

Compte tenu de la situation sanitaire, il sera difficile cette année d'organiser le traditionnel arbre de Noël et le spectacle. Afin que les enfants puissent quand même voir le Père Noël, l'association « Warlus Loisirs Animations » organise sa venue dans nos rues le **samedi 19 Décembre à partir de 14 heures 30**, et distribuera des chocolats aux enfants. A cette occasion, une partie du Conseil Municipal les accompagnera et distribuera les cadeaux aux plus jeunes (- de 6 ans) et les bons d'achat pour les plus grands (7 à 12 ans). Bien entendu chacun respectera les gestes barrières.

## COMMERCES AMBULANTS ET DE PROXIMITE

**Trois commerçants ambulants** desservent notre commune de Warlus dans les conditions suivantes :

**BOULANGERIE « Les Maîtres du Pain »** : Pains ordinaires et pains spéciaux, viennoiseries, pâtisseries sur commande. **Tous les jours, sauf les jeudis et dimanches, de 10 heures à 12 heures.**

Nathalie : 06 50 78 50 62



**EPICERIE « Au Panier Boirysien »** : Epicerie, fruits et légumes de saison, produits laitiers, charcuterie et fromages à la coupe, viandes et poisson (portions individuelles sous vide).

**Tous les mercredis dans la matinée.**

Cédric : 06 86 84 07 14

**POISSONNERIE** : Poisson frais en provenance directe de Boulogne-sur-Mer, crustacés, salaisons.

**Tous les jeudis de 10 heures 45 à 12 heures**

Charlotte : 06 59 31 27 33.

**DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE** : De plus, l'EARL FATOUS avec l'enseigne « **Le coing de nature** » dont le siège est à Dainville, a installé à l'angle des rues d'Arras et de St Omer à Warlus, un distributeur de produits de la ferme, fruits et légumes de saison, pommes de terre, œufs et produits laitiers, **disponible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.**

## OBJETS TROUVES

Un trousseau de clés a été trouvé rue du château et déposé en mairie où il convient de le réclamer.



## MICRO-CRECHE

La micro-crèche « Le Bel Air » est en cours de construction au 7 ter rue d'Arras à Warlus. Les travaux devraient être terminés à la mi-Juin et l'ouverture est prévue vers Août-Septembre 2021, en fonction de l'état d'avancement du chantier. Des mamans et futures mamans ayant déjà demandé des renseignements au sujet de cette micro-crèche, nous donnerons de nouvelles informations le moment venu.

## COMPTE FACEBOOK DE LA COMMUNE



Une page Facebook de la commune a été créée le 11 Novembre dernier. Ce nouvel outil de communication permettra d'être plus proche des Warlusiens et de partager en temps réel des informations et les actions communales. Il est demandé aux abonnés de respecter la charte déontologique des utilisateurs de Facebook. Cette page compte déjà 140 abonnés. Si vous avez un compte Facebook, vous pouvez vous abonner à cette page dont l'adresse est : [Warlus Mon Village](#).



## DECORATIONS DE FIN D'ANNEE

Les décorations de Noël ont été posées samedi 12 Décembre par le Conseil Municipal, sur le bâtiment de la Mairie et la salle polyvalente, avec les illuminations existantes.

Une réflexion va être entreprise au sein du Conseil Municipal afin de les renouveler, dans le but de mieux mettre en valeur la Mairie et la salle des fêtes. Il nous faudra

également repenser l'alimentation électrique extérieure afin d'illuminer ces établissements. **Gageons que les Noëls prochains seront plus féériques !!!!**

Les habitants qui ont des idées de décoration pour les années à venir peuvent nous les soumettre. Ceux qui possèdent des décorations qu'ils n'utilisent plus peuvent aussi les apporter en mairie.

*Malgré la situation sanitaire, nous vous souhaitons à toutes et à tous, des Fêtes de fin d'année aussi agréables que possible. Prenez soin de vous et de vos proches pour que nous puissions ensemble, connaître des moments plus joyeux en 2021.*



## QUALITE DE L'EAU – INFORMATIONS COMMUNALES



La Direction de la Sécurité Sanitaire et de la Santé Environnementale effectue régulièrement des contrôles de la qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine. Le dernier prélèvement pour notre commune a eu lieu le mardi 22 Septembre 2020.

La conclusion sanitaire de cette analyse indique : « **Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés** ». Le pH est à 7,3.

Le point de prélèvement de l'unité de distribution qui alimente notre village se situe sur le territoire de Berneville. La consommation annuelle totale de notre commune de Warlus est de 13 797 m<sup>3</sup> pour l'année 2019 (contre 15 513 m<sup>3</sup> en 2018) pour 171 abonnés. La consommation moyenne par branchement se situe donc à 80 m<sup>3</sup> par an. Il ne subsiste que 2 branchements plomb connus et la totalité du programme de renouvellement du linéaire de réseau a été réalisée (anciennes canalisations remplacées). Enfin, il existe 7 ouvrages de défense incendie dans la commune (pas de citerne mais uniquement des poteaux d'incendie).

Pour notre commune, la facture type au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 inclut l'abonnement (12 m<sup>3</sup> par an au prix unitaire de 3,4500 €), la consommation en sus, au prix unitaire de 1,3170 € le m<sup>3</sup>, la préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) à 0,0900 € le m<sup>3</sup> et enfin un prélèvement au bénéfice des organismes publics à raison de 0,3500 € le m<sup>3</sup> pour la lutte contre la pollution (Agence de l'Eau). A ces montants Hors Taxe s'ajoute la TVA de 5,5 %.

Globalement, l'évolution du montant TTC de la facture en 2020 est de 0,43 %.

**Le saviez-vous ?** Le prix moyen de l'eau dans le bassin Artois-Picardie est de 4,50 € TTC / m<sup>3</sup>. Pour notre commune, au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 pour une consommation annuelle de 80 m<sup>3</sup> le montant TTC s'établit à 191,96 € soit 2,40 € TTC le m<sup>3</sup>.



## RADARS PEDAGOGIQUES

Afin de faire prendre conscience aux automobilistes ne respectant pas la limitation de vitesse en agglomération, de la dangerosité de leur comportement, le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 7 Septembre dernier, a décidé d'installer un radar pédagogique à chaque entrée du village.

L'installation d'une partie de ces radars a été réalisée par quelques membres du Conseil Municipal le 28 Novembre. Les référents « Sécurité Routière » pour notre commune, Guillaume RAVELLI-DAMIOLI et Christian SENEZ respectivement titulaire et suppléant, faisaient évidemment partie de cette équipe de bénévoles, ainsi que Martial FONTAINE.

Le dernier radar, alimenté par énergie solaire, sera installé prochainement à l'entrée de Warlus en venant de Dainville (RD 59), sur un poteau spécifique nécessitant un socle en béton.